

Homélie du dim. 11 juillet 2021

St. Benoît

Nous venons d'entendre : « ...vous qui avez tout quitté pour me suivre... ».

St. Benoît, que nous fêtons aujourd'hui, nous a laissé en héritage un code, une « *petite Règle* » – écrit-il – qui a été le guide pour suivre le Christ pour d'innombrables générations de moines ; et pas seulement pour des moines.

Notre Règle est formée par 73 courts chapitres, d'importance inégale ; assez faciles à retenir, sur lesquels nous, moines de Tamié, revenons souvent.

Ce matin, j'ai choisi d'en commenter brièvement un. Je précise qu'il ne faut pas oublier que ces textes ont été écrits il y a quinze siècles et il est bien normal que certaines pages nous semblent inadaptées et difficiles à comprendre : cela va de soi, car notre manière de concevoir la vie est évidemment différente qu'au VII^{ème} siècle. Il faut toujours interpréter, adapter, actualiser... Mais la force de cette Règle demeure.

Au chapitre 63^{ème}, St. Benoît traite des rapports internes entre les frères ; dans son jargon, il parle du *rang* à garder dans la communauté ; dans un langage plus proche de nous, nous pourrions dire : des rapports interpersonnels, entre nous, les frères. Chacun à sa place. Le principe fondamental de St. Benoît est que *les jeunes honorent les anciens*. Est-ce que cela concerne seulement les moines, ou bien est-ce valable pour tous ?

La notion d'*honneur* peut nous sembler vieillotte, anachronique et demande donc d'être expliquée. C'est quoi, ici, l'*honneur* ? Essayons de traduire. Personnellement, je crois que c'est *reconnaître la dignité de l'autre* ; c'est-à-dire que chacun a droit à être respecté, accepté dans sa diversité et unicité humaines. Ah ! Mais cela est très actuel ; nous l'appelons autrement : ne l'appelons-nous pas « *respect des droits de l'homme* » ? Et ce respect, du fait que nous vivons ensemble, va dans les deux sens, car l'honneur dû à l'autre n'est pas en sens unique.

Et encore : pour que la vie dans une communauté (religieuse et civile d'ailleurs, ou encore dans une famille) fonctionne, l'autorité a bien sa place. Il faut, pour nous tous, quelqu'un qui prenne les décisions qui s'imposent, quelqu'un qui nous conseille, qui nous éclaire et nous indique

ce qui semble mieux à faire, à ne pas faire, tout en laissant l'autre libre de choisir. Autrement c'est l'impasse et la confusion, la cacophonie et, en société, aucune paix n'est plus possible. Et comment enseigner ? St. Benoît écrit : « *par la parole et par l'exemple* ». Que cette autorité ne soit pas despotique, bornée mais le plus possible cohérente et éclairée. Je serais respecté si je respecte les autres, au moins si je m'efforce de le faire moi-même.

Si Benoît donne une grande importance à l'abbé, ce n'est pas parce qu'il veut défendre ses propres privilèges. Celui qui occupe cette place doit être conscient que, si sa foi vacille, si son gouvernement est faible ou défaillant, il risque, tôt ou tard, d'en ramasser lourdement les conséquences et d'en recevoir des coups ; pas seulement métaphoriques, parfois.

Chez nous, l'abbé n'est pas désigné ou nommé par une autorité extérieure ; il est élu *démocratiquement*. Ce mot, qui dans notre société est très utilisé (parfois à tort), n'est pas employé par St. Benoît ; mais ça revient bien à cela. Évidemment, ça n'évite pas totalement le risque de glisser dans des travers ; L'abbé peut tomber dans l'autoritarisme. Mais il est aussi vrai que si l'abbé laisse trop souvent courir, s'il laisse faire sans jamais intervenir, il devra vite se rendre compte que l'arbitraire s'installe, le *chacun pour soi* s'impose et que sa communauté, hélas, éclate.

Je crois pouvoir en parler devant vous, parce que ces attentions sont valables pour tout le monde, moines ou pas moines, dans les familles, sur le poste de travail et à l'école, partout, même s'il sera nécessaire d'appliquer ces principes de manière adaptée à chaque contexte.

Bien sûr, l'effort doit être demandé avant tout à celui qui exerce l'autorité : qu'il sache déléguer, prendre conseil, écouter ; qu'il fasse tout dans la discrétion, c'est-à-dire dans le discernement ; la discrétion, qui - selon St. Benoît - est *la mère de toutes les vertus*.

Tout cela, pour imiter le Christ. C'est à tous ceux qui le suivent de cette manière, jeunes ou vieux, moines ou pas moines que le Christ promet *le centuple*.